

Le métal



La revue du Syndicat des Métallos au Québec (FTQ)

www.metallos.org

février 2013

Exigeons des emplois en transformation

p. 2-3



Pour une vraie politique industrielle 4

Pour mieux exploiter nos richesses naturelles 5

Assurance-emploi: La fabrique à «cheap labour» de Harper 10

Pour un avenir dans l'exploitation du bois 11

Dans ce numéro

Dossier spécial sur la 48^e assemblée annuelle des Métallos / 2 à 9

«Fabriqué au Québec»: Exigeons des emplois en transformation / 2-3

Pour une vraie politique industrielle / 4

«Le Québec peut faire mieux» en transformation, croit la ministre / 4

Pour mieux exploiter nos richesses naturelles / 5

Des emplois payants dans le manufacturier / 6

Tous des Métallos – Michel Arsenault / 7

Napoleon Gomez vivant grâce à la solidarité / 8

S'engager pour nos valeurs – Leo Gerard / 9

Assurance-emploi : La fabrique à *cheap labour* de Harper / 10

Pour un avenir dans l'exploitation du bois / 11

Décisions en santé et sécurité au travail / 12-13

La solidarité internationale à la croisée des chemins / 12

Une alliance internationale : l'exemple de Xstrata / 14-15

Contrats de travail / 16-17

Avancée majeure pour la santé et la sécurité dans les mines / 18

À YUL, on se fait respecter ! / 19

Le métallos



La revue du Syndicat des Métallos (FTQ)

Volume 46, numéro 1

565, Boulevard Crémazie Est, bureau 5100

Montréal, Québec, H2M 2V8

Téléphone : 514 382-9596 / 1 800 361-5756

Courriel : ccauchy@metallos.ca

Directeur : Daniel Roy

Responsable des communications : Clairandrée Cauchy

Graphisme : Lesley Stodart, Anne Brissette

Photo : Clément Allard, Daniel Mallette

Correspondant-e-s : Jeannot Bradette, Isabelle Bournival, Philippe Doré, Luc Laberge, Stéphane Paquet, Jocelyn Rosa, Nancy Thibault.

Collaboration : Jocelyn Desjardins, Daniel Mallette, Bianca Roy

Personnel de soutien : Éliane Leboeuf, Marlyne Lessard, Roseline Mongeon.

Tirage 60 000, premier numéro, Janvier 1965

Imprimé par les syndiqué-e-s de l'Imprimerie Atelier Québécois inc.

Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec

« Fabriqué au Québec » Exigeons des emp

Les Québécois doivent se faire respecter des multinationales qui exploitent leurs ressources naturelles et exiger des emplois en transformation. Le gouvernement doit se montrer plus exigeant et mettre en place une véritable politique industrielle. Voilà le message lancé lors de la dernière assemblée annuelle qui se tenait en novembre dernier.

« *Se faire respecter, c'est arrêter de tout donner : nos chemins de fer, nos réseaux électriques, des ports en eaux profondes. [...] La gang à Charest n'a rien demandé aux compagnies avec le Plan Nord, les compagnies n'ont rien donné en retour : pas de transformation, pas de valeur ajoutée. C'est la moindre des choses de négocier de la transformation et des jobs en contrepartie des investissements publics* », a lancé le directeur québécois des Métallos, Daniel Roy, aux 400 délégués réunis à Rivière-du-Loup.

Les Métallos suggèrent de moduler la fiscalité des minières en fonction de la transformation. Les compagnies qui ne transforment pas, ou peu, pourraient par exemple être frappées par un taux plus élevé de redevances alors que celles qui maximisent les retombées économiques en fabriquant des produits à valeur ajoutée verraient leurs redevances abaissées.

« *Peu importe la ressource, que ce soit le bois, l'aluminium, le fer, le nickel ou encore le zinc, le Québec ne peut pas s'enfermer dans un simple rôle d'exportateur. Le Québec ne peut pas se contenter des restes, en laisser d'autres transformer NOS ressources, pour ensuite nous les revendre plus cher* », a fait valoir Daniel Roy.

Le secteur des ressources naturelles doit servir d'impulsion pour relancer l'industrie manufacturière, particulièrement mise à mal depuis une dizaine d'années.



lois en transformation

Alors qu'en 2000 le secteur manufacturier représentait 23,6 % de l'économie du Québec, cette proportion n'était plus que de 16,3 % en 2010 et pourrait ne représenter que 13,5 % en 2015. Or, ce sont des bons emplois que nous perdons, dont le salaire est en général de 35 % supérieur à la moyenne des emplois.

«Le manufacturier est une locomotive. Pour 10 emplois créés dans le secteur manufacturier, 6 le sont dans celui des services. [...] Ça nous prend une vraie politique intégrée industrielle. Il ne s'agit pas de maintenir des emplois artificiellement ou de maintenir ouvertes des usines désuètes, mais de miser sur celles qui innovent. Il s'agit de produire avec intelligence, de s'appuyer sur ce qui nous appartient, nos ressources naturelles, pour créer encore plus d'emplois», a conclu Daniel Roy.

Cette politique devrait notamment prévoir des mesures d'achat local pour les administrations publiques, l'utilisation des surplus d'électricité comme levier économique, une modulation de la fiscalité en fonction de la transformation des ressources ainsi que des exigences de création d'emplois en contrepartie d'investissements publics dans des projets. ■




Le directeur québécois, Daniel Roy, et son adjoint, Guy Farrell



Plus de 400 personnes, délégués et observateurs, ont assisté à l'assemblée annuelle des Métallos qui se tenait du 21 au 23 novembre à Rivière-du-Loup.



Marc-André Roche, spécialiste en commerce international



Martine Ouellet, ministre des Ressources naturelles

Pour une vraie politique industrielle

«**Nous avons perdu beaucoup d'emplois** du secteur manufacturier depuis 5 ans, mais on est loin de l'hécatombe. Il est encore temps de redresser la situation.» C'est ainsi qu'a débuté la présentation de l'expert en commerce international et ancien conseiller spécial au Bloc québécois, Marc-André Roche.

Le Québec possède de puissants atouts sur le plan industriel : main-d'œuvre qualifiée, ressources naturelles abondantes et un approvisionnement stable en électricité propre. L'expert en commerce international juge que le Québec est bien positionné pour développer des créneaux d'avenir

comme celui du transport électrique. Toutefois, M. Roche estime que nous ne tirons pas suffisamment profit de ces atouts. En dépit des limites des accords de libre-échange, il est possible d'en faire davantage pour protéger nos emplois. C'est pourquoi le Québec doit se doter d'une politique industrielle, avec des mesures pour la protection et la création d'emplois.

S'il est vrai qu'en vertu des accords internationaux le gouvernement ne peut contraindre les entreprises à faire de la 2^e et 3^e transformation, celui-ci peut cependant poser des conditions lors d'investissements faits par l'État. Marc-André Roche souligne également

l'importance que le gouvernement devienne actionnaire des entreprises qui bénéficient de programmes d'aide, pour assurer un développement stratégique conforme à sa politique industrielle.

De plus, il explique que les accords commerciaux ne couvrent pas les infrastructures lors d'achats gouvernementaux, ce qui permet d'acheter chez nous. «*Il nous faut une vraie politique industrielle. Les accords commerciaux ne nous empêchent pas de le faire. Nous avons tous les outils nécessaires à son élaboration*», conclut Marc-André Roche. ■

Correspondant: Jeannot Bradette

Transformation des ressources «Le Québec peut faire mieux», croit la ministre

C'est une ministre des Ressources naturelles visiblement très favorable à l'idée d'exiger davantage de transformation des ressources naturelles qui a rencontré les 400 délégués du Syndicat des Métallos à l'assemblée annuelle. Martine Ouellet a semblé déterminée à développer au Québec des filières de transformation.

«*Nous sommes réalistes, ce n'est pas 100% du minerai qui peut être transformé au Québec, mais il y a moyen de faire mieux. Terre-Neuve transforme son nickel, l'Ontario a de la transformation, il n'y a*

pas de raison pour qu'au Québec on ne puisse pas plus transformer», a lancé la ministre Ouellet, qui envisage de mettre sur pied pour chaque projet minier un comité de suivi de maximisation des retombées économiques. La transformation des ressources minières génère trois à quatre fois plus d'emplois que l'extraction.

Des entreprises québécoises, notamment dans le domaine des transports, pourraient se voir conférer un avantage compétitif en ayant un accès plus direct à l'acier et à d'autres

composantes métalliques, a-t-elle fait valoir. Du même souffle, elle souligne que le Québec dispose aussi de gisements utiles dans certaines technologies vertes telles les piles pour autos électriques.

Alors que le Québec a été secoué ces dernières années par la saga des gaz de schiste, la ministre insiste sur l'acceptabilité sociale des projets miniers et une intervention plus systématique du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). ■



L'entrepreneur et ancien sous-ministre aux Ressources naturelles Renaud Lapierre

Pour mieux exploiter nos richesses naturelles

«**Ça fait 100 ans que l'on n'a pas réfléchi** à ce qu'on va faire avec nos ressources naturelles.» C'est le constat qu'a fait d'entrée de jeu l'entrepreneur et ancien sous-ministre aux Ressources naturelles Renaud Lapierre lors de l'assemblée. «*L'État doit publier un livre vert portant sur l'exploitation de nos ressources naturelles qui renferme un plan stratégique élaboré selon une orientation donnée par le gouvernement.*»

De plus, M. Lapierre souligne l'importance de distinguer les différentes ressources pour développer des stratégies spécifiques. «*On ne peut appliquer la même politique de crédits gouvernementaux pour tous les types de ressources naturelles, car elles*

ne sont pas toutes propices à la 2^e et 3^e transformation.»

Que ce soit pour la forêt, les mines ou le pétrole, il faut faire l'analyse de rentabilité et adapter l'aide gouvernementale en fonction des retombées économiques et des redevances. L'ancien sous-ministre explique qu'il faut rebâtir l'expertise de l'État pour mieux encadrer l'exploitation de nos ressources et devenir actionnaire des entreprises qui bénéficient de l'aide gouvernementale, et ce, en fonction d'un plan stratégique de développement.

Selon Renaud Lapierre, ce plan stratégique doit prévoir que les

infrastructures financées par le gouvernement s'intègrent à celles déjà présentes afin de favoriser une économie de transformation. Ces infrastructures sont présentement pensées «à la pièce». Il cite en exemple un projet de chemin de fer minier dans le Nord, payé par l'État, dont le tracé ne rejoint pas le réseau québécois.

«*Nous devons, de concert avec le ministère de l'Éducation, adapter la formation de la main-d'œuvre en lien avec la politique de développement des ressources*», fait valoir l'ancien mandarin, qui juge par ailleurs urgent d'inciter les minières à décontaminer les anciens sites. ■

Correspondant: Jeannot Bradette

Vente d'électricité par RTA Haro sur les ententes secrètes

Interpellée par les travailleurs de Rio Tinto Alcan (RTA) à Alma au sujet de la vente d'électricité par la compagnie à Hydro-Québec, la ministre des Ressources naturelles s'est engagée à essayer de faire des modifications aux ententes secrètes si l'occasion se présente.

La vente des surplus d'électricité par RTA en période de conflit de travail constitue selon elle une «*aberration*». «*Dans de futurs contrats, cela n'y serait pas. Pour des contrats existants, vous comprendrez qu'ils sont déjà signés. Si toutefois il était possible de faire des modifications, nous travaillerons dans ce*

sens-là. Pour que ça ne puisse pas arriver encore, lors d'un conflit de travail, un tel déséquilibre des forces en présence», a expliqué Martine Ouellet.

Dans son allocution d'ouverture, le directeur québécois Daniel Roy a souligné le caractère exemplaire de la bataille des lockoutés d'Alma pour l'emploi. «*On va être vigilant au sujet des ententes secrètes, on va talonner le gouvernement pour qu'il règle ce déséquilibre dans les négociations*», a fait valoir Daniel Roy. ■

Le manufacturier : des emplois payants

Le secteur manufacturier est en décroissance au Québec, mais il ne faut pas se laisser abattre. «*Il y a quelque chose de noble à fabriquer quelque chose et encore plus au Québec*», a fait valoir Louis Duhamel, qui a réalisé une imposante étude sur le secteur manufacturier avec la firme Deloitte.

Les constats sont néanmoins alarmants : la part du PIB attribuable au secteur manufacturier a chuté de 7,3 points au cours de la dernière décennie, pour s'établir à 16,3 %. Et si la tendance se maintient, cela pourrait descendre à 13,5 % en 2015. Le 11 septembre 2001, la crise financière de 2008, l'incertitude quant à la reprise économique, les difficultés de nos voisins du Sud, voilà autant de causes du déclin du secteur manufacturier québécois, a expliqué M. Duhamel, mentionnant également la parité du dollar canadien et du dollar américain.

Ce secteur manufacturier est pourtant crucial pour l'économie. «*Le secteur manufacturier fait travailler des gens dans tous les secteurs d'activités, de la conception à l'approvisionnement, en passant par la logistique et le transport, le commerce de gros et de détail, la consommation et le service après-vente*», a précisé M. Duhamel. Pour un total de 493 000 emplois directs au Québec, le manufacturier en fait travailler par ricochet 296 000 autres.

Aux politiciens qui se plaignent que le Québec est pauvre, qu'il faut «*rattraper les riches ontariens*», M. Duhamel réplique : «*Le secret pour rattraper l'Ontario rapidement, c'est de créer des*



Louis Duhamel, de la firme Deloitte a fait une présentation colorée sur l'évolution du secteur manufacturier.

emplois manufacturiers, parce que les salaires sont plus élevés. Il faut qu'on se dise les vraies affaires : les emplois manufacturiers pèsent plus lourd dans l'économie que d'autres emplois, avec un salaire en moyenne 35 % plus élevé. Historiquement, c'est au développement du secteur manufacturier qu'on doit l'émergence d'une classe moyenne, et c'est encore par lui que passe la création de la richesse, a-t-il fait valoir.

Le conférencier a abordé six pistes de solution pour relancer le secteur manufacturier : stimuler l'innovation et optimiser la productivité ; réussir l'internationalisation des entreprises ; accélérer la croissance des entreprises manufacturières ; resserrer les liens entre les secteurs financier et manufacturier ; favoriser l'accès à la main-d'œuvre et à la relève ; offrir un environnement d'affaires concurrentiel et des mesures appuyant la compétitivité des entreprises.

Le message est clair : il faut continuer de fabriquer au Québec. ■

Correspondant: Luc Laberge

Syndicalisation au Lac Bloom

Les quelque 250 travailleurs de la mine de fer du Lac Bloom, à Fermont, ont obtenu leur accréditation syndicale avec les Métallos cet automne. On a célébré lors de l'assemblée annuelle l'arrivée de ce nouveau groupe, qui confirme le Syndicat

des Métallos comme LE représentant des travailleurs du secteur minier au Québec. Sur la photo on peut voir des membres de l'équipe de recrutement et des travailleurs du Lac Bloom. De gauche à droite : Gilles Frenette, Mario Denis, René Desjardins, Steven Dufour, Yves Bouffard et Mario Laplante. ■



Tous des Métallos

C'est avec une pointe de nostalgie que le président de la FTQ Michel Arsenault se rappelle de sa première assemblée annuelle chez les Métallos, en 1973 : *«Je parlais de Murdochville, j'avais fait ma valise une semaine d'avance, tellement ça m'excitait! On s'était fait expliquer par le directeur que c'était un privilège de représenter notre section locale, parce que les gens de chez-nous paient les dépenses.»*

Encore aujourd'hui, c'est avec un respect évident qu'il parle des Métallos, le syndicat où il paie encore ses cotisations. *«Les gens peuvent avoir des avis contraires, débattre, le ton peut même monter, mais quand on retourne chez-nous, on est tous des métallos. Cet attachement au syndicat a été la force des Métallos dans le passé et sera sa force dans le futur»*, a fait valoir le président de la FTQ.

Ce dernier s'est par ailleurs réjoui de constater que l'appartenance syndicale est aussi importante chez les confrères de la construction. Au terme de la période ouverte, alors que l'ancienne ministre libérale du Travail invitait quasiment les travailleurs de la construction à désertir ses rangs, la FTQ-construction a en effet enregistré une hausse de 4 %, pour s'établir à 43,8 % de l'ensemble des travailleurs de la construction.



Michel Arsenault,
le président de la FTQ

Michel Arsenault a en outre souligné les résultats positifs du Fonds de solidarité FTQ l'an dernier, alors qu'il a battu la plupart des fonds consolidés d'investissement et fait mieux que l'indice des entreprises inscrites à la Bourse de Toronto.

Que ce soit par le Fonds de solidarité, par la FTQ ou par les syndicats affiliés, plus de 16 000 personnes ont participé à une formation syndicale économique l'an dernier. *«Ça fait notre force. Il n'y a pas un Péladeau ou un Desmarais qui va passer au travers de ça»*, a lancé M. Arsenault ■

Gare à Harper

Vantant les vertus du modèle social québécois né de la combativité des mouvements sociaux et syndicaux, le directeur canadien des Métallos Ken Neumann a mis en garde contre le vent de droite que fait souffler le gouvernement de Stephen Harper sur le pays.

Coups dans les programmes sociaux, dans l'assurance-emploi, adoption de lois spéciales pour brimer le droit à la négociation chez Air Canada et à la Société canadienne des postes, etc. Les exemples de l'incurie fédérale ne manquent pas. Le dernier exemple est l'adoption de la loi C-377 qui forcera les syndicats, y compris les sections locales, à fournir un registre de toutes les dépenses de plus de 5000 \$, une disposition qui n'est imposée à aucun autre type d'organisation. *«Cela ne fera qu'accroître la paperasse»*, déplore le syndicaliste.

Et pendant ce temps, les conservateurs sont complices de la perte d'emplois de qualité, ouvrant même la porte à un *«esclavage moderne»* avec l'emploi de travailleurs migrants sur des contrats temporaires. En Colombie-Britannique,



Ken Neumann,
directeur canadien des Métallos

une minière chinoise importe carrément des travailleurs chinois temporaires, sous prétexte qu'elle ne trouve pas de main-d'œuvre qualifiée au Canada. Mais il faut dire que la compagnie a posé comme exigence d'embauche la connaissance du mandarin. *«Je félicite les confrères et les consoeurs métallos de la Colombie-Britannique qui ont mis au jour ce scandale. C'est une honte»*, a déclaré M. Neumann.

«J'encourage les Québécois à combattre le gouvernement de Stephen Harper», a conclu M. Neumann. ■



Vivant grâce à la solidarité

C'est dans un français limpide que le secrétaire général du syndicat mexicain Los Mineros, Napoleon Gomez, a remercié les membres québécois des Métallos pour leur solidarité. Depuis six ans, ce dernier vit en exil en Colombie-Britannique et travaille à partir des locaux des Métallos du district 3.

M. Gomez a dû fuir le Mexique en

2006, menacé de mort, après avoir dénoncé l'abandon de 63 mineurs à la suite d'une explosion dans une installation souterraine de Grupo Mexico. «*Votre solidarité m'a permis de survivre. Pendant les six dernières années, nous avons confronté le gouvernement et les multinationales comme Grupo Mexico qui ont lancé de violentes attaques contre moi, contre le président et nos familles. Nous avons résisté, grâce à la fidélité des*

membres et à la solidarité internationale», a déclaré M. Gomez, dont le collègue Juan Linares a été détenu pendant deux ans dans les geôles mexicaines comme prisonnier politique.

Il faut dire que le Syndicat Los Mineros dérange au Mexique, par son caractère autonome. «*Nous avons obtenu les meilleures augmentations salariales de 14 % par année depuis 6 ans, contre 4 % pour les autres syndicats au Mexique*», a illustré M. Gomez, qui fera paraître un livre sous peu au sujet de la lutte que lui et ses confrères ont menée ces dernières années.

«*J'espère retourner au Mexique l'année prochaine. Quand je vais retourner, j'emporterai dans mon cœur tous les métallos, pour montrer la force du Québec, du mouvement syndical international. Nous sommes aujourd'hui face à l'histoire pour défendre notre autonomie syndicale*», a conclu Napoleon Gomez, vantant les mérites du Fonds humanitaire des Métallos qui permet de soutenir les luttes de syndicats comme le sien. ■



Les 14 000 agents de sécurité se prononcent

Les 14 000 membres de la section locale 8922 du Syndicat des Métallos sont appelés à se prononcer au courant du mois de février sur des offres finales et globales de l'Association provinciale des agences de sécurité. Au moment de mettre sous presse, la SL 8922 a suspendu les deux

journées de grève prévues les 4 et 9 février ainsi que la grève générale devant se déclencher le 15 février. D'ici la fin février, 44 assemblées se tiennent aux quatre coins du Québec pour que les agents de





S'engager pour nos valeurs

Le président international des Métallos, Leo Gerard est difficile à joindre sur son cellulaire. C'est du moins ce que lui a sifflé à l'oreille le président américain Barack Obama quand il a fini par lui parler au téléphone, pendant que l'avion dans lequel voyageait Leo Gerard se préparait à décoller et que l'agente de bord s'exaspérait devant le téléphone allumé.

«*You're harder to reach than a president*», lui a lancé Barack Obama au lendemain de sa réélection, lorsqu'il l'a appelé pour remercier les Métallos de leur contribution à sa réélection. Sans les Métallos, le président des États-Unis ne serait pas élu aujourd'hui. «*En*

Pennsylvanie, en Ohio, au Wisconsin, en Virginie, où nous sommes plus forts, c'est nous qui avons fait l'ouvrage», a expliqué Leo Gerard aux métallos du Québec. Les 4525 bénévoles syndicaux n'ont pas chômé : ils ont fait plus de 900 000 appels, distribué 2 millions de tracts et amené plus de 80% des membres à voter pour Obama et Biden.

Le président international a d'ailleurs invité les métallos du Canada à s'engager eux aussi dans les élections des provinces comme au fédéral pour défendre nos valeurs. «*Avec des gouvernements sociaux-démocrates, on n'aura pas besoin d'avoir peur pour l'avenir de nos syndicats, pour les retraités,*

pour nos lois sur la santé et la sécurité.»

Saluant au passage les travailleurs d'Alma qui ont vécu un lockout de six mois, Leo Gerard a souligné l'importante campagne stratégique mondiale qui a permis d'en sortir victorieux. «*Tous les employeurs doivent le savoir, s'ils veulent une bataille avec le Syndicat des Métallos, ce ne sera pas seulement dans leur usine, dans leur ville, mais ce sera une bataille globale.*» Qu'ils se le tiennent pour dit!

Séminaire sur les coops de travail

Un mois plus tôt, en octobre, le président international était aussi de passage au Québec pour participer à un séminaire syndical sur les coopératives de travail. Au cours d'une conférence publique sur le thème «*Les coops en milieu de travail : un choix pour les mouvements ouvriers d'ici et d'ailleurs*», Leo Gerard a présenté une entente de coopération conclue en 2009 entre les Métallos et la coopérative internationale de Mondragon afin de soutenir la création de coopératives de travail. Mondragon est la plus grande coopérative ouvrière au monde, avec ses 256 entreprises et entités. Site web de Mondragon :

www.mondragon-corporation.com

sécurité puissent se prononcer sur les offres. Outre des augmentations salariales, les agents demandaient notamment de pouvoir travailler en équipe de deux lorsqu'ils sont affectés à des lieux isolés et de limiter les

tâches connexes sans lien avec la sécurité. Sur la photo, on voit la délégation des agents de sécurité qui a fait une entrée remarquée lors de la dernière assemblée annuelle des Métallos. ■



Réforme de l'assurance-emploi

La fabrique à *cheap labour* de Harper

En décembre dernier, le gouvernement Harper a mis la hache dans le programme d'assurance-emploi, qui pénalise notamment les travailleurs à statut précaire ainsi que les travailleurs saisonniers. Le gouvernement conservateur pousse les chômeurs dans les bras d'entreprises assoiffées de main-d'œuvre à rabais.

Auparavant, les chômeurs pouvaient s'appuyer sur l'assurance-emploi en attendant de trouver un emploi similaire à celui qu'ils occupaient avant, avec un salaire équivalent. Depuis janvier, la réforme de l'assurance-emploi oblige les travailleurs à accepter des emplois aux conditions moindres (jusqu'à 70% du salaire) et à une distance pouvant aller jusqu'à 100 km de leur domicile. Une femme monoparentale de l'Île-du-Prince-Édouard a même perdu ses prestations parce qu'elle a refusé un emploi qui l'aurait obligée à acheter une automobile, ce qui équivaut à devoir payer pour travailler.

Les règles sont particulièrement punitives pour les travailleurs qui ont eu recours plusieurs fois à l'assurance-emploi au cours des dernières années, soit au moins trois demandes en cinq ans (60 semaines). Ces derniers devront

accepter un emploi non seulement moins rémunéré, mais aussi dans un autre domaine que celui pour lequel ils sont qualifiés, si une formation peut être suivie en cours d'emploi.

Depuis le début de l'année, même des employeurs s'inquiètent des effets pervers de la réforme. Elle frappera de plein fouet les enseignants à statut précaire, l'industrie touristique, les industries saisonnières, celle du spectacle et plusieurs autres. En effet, si les travailleurs sont obligés de s'exiler et d'accepter n'importe quel

emploi, cela accentuera les pénuries de main-d'œuvre dans ces secteurs économiques névralgiques pour les régions.

Le gouvernement traite comme des parias les citoyens qui vivent déjà une situation de précarité, qui doivent recourir à l'assurance-emploi faute d'emplois permanents à temps plein. L'effet de cette réforme se fait particulièrement sentir au Québec et dans les Maritimes où la proportion de «prestataires fréquents» est plus grande qu'ailleurs au Canada. ■

C-377 : Bonjour la paperasse

Le gouvernement conservateur a fait adopter en décembre le projet de loi C-377 qui oblige les organisations syndicales, de la section locale jusqu'à l'organisation nationale, à rendre publiques toutes les dépenses de plus de 5000 \$. Sous prétexte de transparence, les conservateurs imposent un double standard aux syndicats, alors qu'ils ne demandent pas la même chose aux associations patronales, aux ordres professionnels et à d'autres regroupements.

En fait, les conservateurs sont conscients que les syndicats constituent un des principaux remparts à leurs politiques de droite et cherchent à les affaiblir.

Plutôt que la transparence, cette politique n'amènera que des tonnes de paperasse à remplir dans les syndicats locaux et nationaux et autant à administrer pour les fonctionnaires. Pour l'efficacité, on repassera. C'est d'autant plus superflu que les syndicats rendent déjà des comptes à leurs membres dans leurs instances respectives.



Des milliers de manifestants ont dénoncé le 27 octobre la réforme de l'assurance-emploi à Thetford Mines, dans la circonscription du lieutenant québécois de Stephen Harper, Christian Paradis. D'autres manifestations ont eu lieu depuis, dont une réunissant 4000 personnes aux Îles-de-la-Madeleine.

Projet de loi sur l'aménagement forestier

Pour un avenir dans l'exploitation du bois

«*Est-ce qu'il y a un avenir pour moi dans l'industrie du bois ?*», voilà en résumé ce qu'a demandé Jean-Marcel Lavoie, 24 ans, de la section locale 8644 de Chantiers Chibougamau à la ministre des Ressources naturelles lors de la dernière assemblée annuelle des Métallos. C'est qu'à Chibougamau et dans les environs on voit venir avec beaucoup de crainte l'entrée en vigueur du nouveau régime forestier. On s'inquiète pour les emplois ; on se demande si ceux qui récoltent le bois demeureront syndiqués ; si les difficultés à écouler les copeaux mettront en péril la viabilité des entreprises de transformation du bois.

Ces préoccupations, les Métallos les ont aussi portées haut et fort jusqu'à Québec le 6 décembre dernier, alors que des députés étudiaient en

commission parlementaire le projet de loi sur l'aménagement durable du territoire forestier.

À l'entrée en vigueur de ce nouveau régime au printemps, environ le quart des travailleurs de la forêt risquent de perdre leur protection syndicale. En effet, l'État entend mettre aux enchères une portion des lots de coupe, sans pour autant préserver les accréditations syndicales. «*Des exploitants forestiers pourraient miser sur les lots en faisant travailler les gens à rabais, sans protection syndicale. Si on veut que les jeunes en région voient la forêt comme un métier d'avenir, il faut empêcher cette dégradation des conditions de travail*», a fait valoir le représentant syndical Dominic Lemieux.

Les Métallos proposent par ailleurs des mesures pour favoriser la transformation du bois et pénaliser les entreprises qui gaspillent la ressource. C'est que 160 000 tonnes de copeaux, soit presque trois fois plus que l'an dernier, dorment dans les cours d'entreprises indépendantes au Saguenay-Lac-Saint-Jean et dans le

Nord-du-Québec alors que des scieries appartenant souvent à des grands fabricants de papier produisent une quantité exagérée de copeaux pour alimenter les papetières.

«*Il faut jouer de la carotte et du bâton, pour que les entreprises qui arrivent à produire plus de planches et de produits à valeur ajoutée soient favorisées et que celles qui gaspillent la ressource ou l'exploitent mal soient pénalisées, en leur donnant accès à de moins grands volumes de bois*», a soutenu le directeur québécois du Syndicat des Métallos, Daniel Roy.

Les Métallos issus des régions de Chibougamau-Chapais et du Lac Saint-Jean ont par ailleurs exprimé leur inquiétude à l'égard de la mise aux enchères d'une partie des terres à bois. Environ le quart des terres d'une usine de transformation du bois pourront ainsi être mis aux enchères, faisant craindre pour l'approvisionnement en bois. Dans cette optique, le Syndicat a invité Québec à adopter un moratoire d'un an afin d'étudier les impacts de sa réforme. ■



De gauche à droite, on voit Gabriel St-Gelais (Produits forestiers Arbec), Adrién Guillemette (Barrette-Chapais), le représentant syndical Dominic Lemieux et Pierre Leblond (Les Chantiers Chibougamau)

La solidarité syndicale internationale est à la croisée des chemins!

Une quinzaine de métallos, provenant de toutes les régions du Québec, ont participé en septembre à un forum de la FTQ sur l'avenir de la solidarité syndicale internationale. Le sujet était d'autant plus d'actualité que les conservateurs ont effectué des coupures drastiques à l'Agence canadienne de développement international (ACDI), qui se répercutent sur des projets syndicaux du Congrès du travail du Canada, de la FTQ et même des Métallos. Le Fonds humanitaire des Métallos verra d'ailleurs ses subventions amputées de plus de 300 000 \$ en 2013.

C'est le président de la FTQ, Michel Arsenault qui a donné le coup d'envoi du forum en faisant état de son expérience des «*corporate campaigns*» des Métallos, notamment en lien avec Rio Tinto et ArcelorMittal. Une nouvelle brochure sur la solidarité internationale a d'ailleurs été lancée dans laquelle ont fait largement état de la récente campagne internationale des Métallos au sujet du lockout chez Rio Tinto Alcan à Alma. L'ancien président de la section locale, Marc Maltais, et le représentant syndical, Dominic Lemieux, ont témoigné du rôle qu'avaient eu les affiliations des Métallos aux structures



internationales et la campagne mondiale dans leur lutte victorieuse pour le maintien des emplois. Un moment fort apprécié des participants.

Il a par ailleurs été question des récentes coupures du gouvernement fédéral et de son virage religieux dans l'aide au développement. La directrice du Centre international de solidarité ouvrière (CISO), Michèle Asselin, a insisté sur la nécessité de riposter aux coupures de Harper, qui visent

particulièrement les organismes de défense des droits et libertés.

Au cours d'une table ronde, notre directeur, Daniel Roy, a par ailleurs présenté le Fonds humanitaire des Métallos. La journée s'est conclue sur une invitation à augmenter les adhésions de sections locales aux fonds dédiés et à agir ensemble en solidarité internationale au sein de la FTQ. ■

DÉCISIONS DÉCISIONS DÉCISIONS

GAIN DE CAUSE À LA CLP

Un travailleur de la mine Géant Dormant a eu gain de cause à la Commission des lésions professionnelles. L'employeur n'a pas réussi à prouver que la blessure à l'épaule du travailleur résultait d'une condition préexistante.

RETOUR AU TRAVAIL APRÈS UN AN

Un travailleur à l'emploi de Garda a pu réintégrer son poste près d'un an après son congédiement. Ce dernier sera pleinement compensé pour le salaire perdu au cours de l'année. Cette décision a été prise à la suite d'une entente à l'amiable entre les deux parties.

RÉINTÉGRÉ AVEC RÉTROACTIVITÉ

Un travailleur d'ArcelorMittal Mines Canada à Mont-Wright a réintégré son poste avec une rétroactivité de salaire d'un an et sans perte d'ancienneté après avoir été congédié pour retards chroniques et absentéisme au travail. L'arbitre a blâmé l'employeur parce qu'il n'a

pas offert les ressources nécessaires pour aider le travailleur à régler ses problèmes de toxicomanie, à l'origine de ses absences.

LA CSST REFUSE, LA CLP RENVERSE

Après avoir essuyé un refus de la part de CSST, une travailleuse de la Coopérative des consommateurs

Une belle équipe de formatrices et formateurs

Le **Syndicat des Métallos** offre une multitude de cours pour les officiers et les militants des sections locales. Ça va du cours sur le travail de délégué à celui sur la trésorerie, la communication pour les dirigeants ou encore le travail de secrétaire-archiviste. Bref, le travail syndical, ça s'apprend et des formateurs et formatrices issus des différents milieux de travail sont libérés à tour de rôle pour former la relève syndicale. L'automne dernier, pour la première fois dans l'histoire de notre syndicat, une formation a été donnée par deux formatrices. Il s'agit de Nadine Joncas et Karine Boulay qui ont dispensé le cours d'introduction à la santé et la sécurité au travail à Sept-Îles. ■



Un soutien pour les gens d'ici

La pauvreté, elle fait rage partout, même au Québec. Le Fonds humanitaire du Syndicat des Métallos vient en aide chaque année à des organismes qui offrent un soutien à des personnes et des familles démunies. En 2012, les Métallos ont ainsi soutenu deux banques alimentaires de l'Abitibi, le Centre Bernard-Hamel ainsi que le Centre de bénévolat La-Vallée-de-l'Or. Dans la région de Montréal, des dons ont aussi été effectués à la Maison du Père, qui héberge des itinérants, à l'organisme Dans la rue, qui vient en aide aux jeunes de la rue, à la Cuisine collective Hochelaga-Maisonneuve ainsi qu'à l'organisme Cap Saint-Barnabé qui aide à nourrir des familles. Sur la photo, un participant à l'atelier de la Cuisine collective Hochelaga-Maisonneuve. ■



SIONS DÉCISIONS DÉCISIONS

de Fermont (SL 5778) s'est vue reconnaître par la Commission des lésions professionnelles une tendinite coiffe des rotateurs de l'épaule comme une lésion professionnelle.

RÉINTÉGRÉ, IL OBTIENT SON DIPLÔME

Un travailleur d'ArcelorMittal Mines Canada à Port-Cartier (SL 6869)

congédié pour un supposé bris de confiance parce qu'il n'avait pas complété son diplôme d'études secondaires dans le délai requis a été réintégré. L'arbitre a refusé les arguments de l'employeur voulant que le travailleur n'eût pas respecté son engagement à obtenir son diplôme d'études secondaires dans un délai de 6 mois. Le diplôme a été

acquis après 12 mois. Le travailleur répondait aux exigences du poste de travail.

CHEMIN DE FER ROBERVAL SAGUENAY RIO TINTO ALCAN

Un travailleur de la section locale 9190 du chemin de fer Roberval Saguenay de la Compagnie

Rio Tinto Alcan a reçu deux suspensions pour insubordination et menaces d'une durée de 10 jours et de 4 mois. La section locale a porté le grief en arbitrage, alléguant que les mesures disciplinaires étaient trop sévères. Les deux sanctions ont chacune été réduites de moitié. ■



Une alliance internationale: l'exemple de Xstrata

À l'heure de la mondialisation, les Métallos forgent des alliances internationales pour mieux faire face aux sociétés multinationales. La chercheuse Mélanie Dufour-Poirier, aujourd'hui professeure à l'Université de Montréal, a consacré sa thèse de doctorat aux liens de solidarité qui se sont tissés entre les syndicats de Noranda, devenue Falconbridge et Xstrata depuis. Elle nous raconte la genèse d'une collaboration entre syndicalistes de différents pays, initiée par les Métallos, avec l'appui du Fonds humanitaire.

Au cours de mon enquête sur l'alliance des syndicats de Xstrata, j'ai pu accompagner des délégations du Québec à deux reprises au Chili et au Pérou. Ce travail m'a aussi permis de m'entretenir régulièrement avec des représentants syndicaux d'ici et d'ailleurs. J'ai rencontré des militants d'exception qui se sont battus pour l'amélioration des conditions de vie des travailleurs et, dans certains cas, au prix de leur vie, contre la dictature.

Si mes travaux se sont échelonnés entre 2004 et 2008, l'alliance chez Xstrata a, quant à elle, vu le jour dans les années 1990 avec la vague de fermetures dans l'industrie de la métallurgie au Québec. Murdochville en est un bien triste exemple. À cette époque, les sections locales des Métallos suivaient déjà une tradition de négociations coordonnées. «Ce qu'on avait obtenu quelque part, on savait qu'il fallait se battre pour l'avoir, mais qu'on finirait par l'obtenir!», m'expliquait un syndicaliste. Les négociations évoluaient donc en pattern. «L'employeur était coriace, mais on avait de la pogne dans ce temps-là!», me disait-on. La donne a changé avec la fluctuation du cours des métaux: les emplois à vie étaient désormais révolus. Il devenait urgent de rencontrer ceux qui allaient bénéficier des délocalisations d'entreprises.

Le Sommet de Québec en 2001 allait donner le coup d'envoi aux échanges internationaux des syndicats Noranda, avec la présence de travailleurs chiliens, péruviens, dominicains, etc. À leur étonnement, les Québécois constataient que les Chiliens étaient eux aussi constamment menacés de fermeture en raison de la «grande productivité enregistrée au Québec»! L'employeur servait la même cassette à travers le continent! Il devenait d'autant plus urgent de se connaître davantage.

Dès 2004, les pourparlers se sont accélérés. Des délégations sud-américaines ont visité des sites québécois, mesurant ainsi l'ampleur du gouffre les séparant au chapitre des conditions de travail. À titre d'exemple, un des derniers acquis de la convention collective au Chili consistait au *paiement d'un cercueil par la compagnie en cas de décès dans l'usine*.

Une première vague de syndicalistes québécois s'est ensuite rendue au Chili pour constater le savoir-faire des syndicalistes du pays et l'étonnante productivité des sites locaux. Les menaces de délocalisation devenaient d'autant plus réelles au vu des économies réalisées sur le compte de piètres équipements de travail et de conditions collectives pourtant remportées à l'arraché! Un syndicaliste d'ici m'expliquait en entrevue: «on se rendait tous compte qu'on était dans le même bateau, qu'il fallait s'aider pour bâtir un nouveau rapport de force.»

En 2005, une nouvelle délégation québécoise se rendra au Chili, approfondissant les échanges et multipliant les transferts de pratiques. Un Péruvien me dira alors qu'il «négociera désormais, non plus à l'intérieur des frontières du Pérou, mais à l'international!» Des manifestations de solidarité surgiront partout. Un syndicat chilien brandira même la menace d'un fonds de grève déployé par les Métallos dans le cadre d'un conflit de travail, permettant aux négociations d'aboutir en 24 heures!

Entretemps, l'employeur devenait Falconbridge en 2005, puis Xstrata en 2006, une multinationale suisse connue pour des pratiques antisyndicales. L'alliance commencera alors à connaître certaines difficultés de fonctionnement. On se demandera: *Qui est le réel employeur? Comment faire*

À la raffinerie de Zinc Alto Norte au Chili, on effectue le même type d'opérations que l'usine de CCR à Montréal.



Des travailleurs et représentants syndicaux de la mine Antamina au Pérou, de la SL 7619 des Métallos en Colombie-Britannique et du Fonds humanitaire des Métallos.

fonctionner une alliance internationale désormais si vaste? Comment assurer le suivi des activités devant une telle diversité d'individus et de langues? Valait-il la peine de poursuivre un projet risquant de se voir bousculer par la venue d'un autre joueur corporatif à court terme?

Ces flous occasionneront un ralentissement des activités, qui déboucheront néanmoins sur la tenue d'une réunion internationale des syndicats de Xstrata en octobre 2008. Ces pourparlers viseront à relancer et faire perdurer l'alliance qui avait permis de développer un savoir-faire inestimable à l'international et établi les balises d'un éventuel contre-pouvoir syndical. L'on mettait aussi sur pied un comité de surveillance pour assurer le suivi des rencontres et diffuser les résultats de ces rapprochements. Pour ma part, mon travail d'enquête s'est arrêté à ce moment-là. ■

Quelques enseignements

Malgré ces difficultés, cette alliance a constitué une occasion inouïe d'innovation et d'expérimentation syndicales et contribué à transformer les façons de faire de l'action syndicale. L'apport du Fonds humanitaire et des permanents syndicaux est inestimable à ce propos : véritables semeurs d'idées et bâtisseurs de ponts entre les partenaires, leur rôle est crucial pour faire fonctionner les alliances et développer des stratégies qui parviennent à faire bouger les employeurs.

Par contre, les alliances nécessitent un suivi serré des échanges, une diffusion rapide des informations, notamment au retour de voyages, et une gestion efficace de la relève pour assurer la passation des apprentissages. Le travail des délégués de plancher se révèle d'ailleurs précieux à l'échelle locale.

Faire varier la participation des militants appelés à se rendre à l'étranger et dispenser de la formation peuvent aussi aider à mieux établir la pertinence des alliances auprès des membres.

La recette n'est pas simple : elle exige une dose de confiance, des liens d'amitié et de fraternité qui mettent du temps à se construire et des membres convaincus de la nécessité d'apprendre les uns des autres. Le jeu en vaut la chandelle. Le succès remporté chez Rio Tinto Alcan est là pour en attester. L'histoire engagée chez Xstrata également.

Mélanie Dufour-Poirier

** Je remercie les représentants du Fonds humanitaire, les dirigeants des Métallos, ainsi que tous les travailleurs et dirigeants syndicaux qui m'ont livré si généreusement leurs témoignages. Je leur dédie en partie ma thèse et salue leur travail exceptionnel.*

Harper coupe dans le Fonds humanitaire

En septembre dernier, le gouvernement fédéral a sabré dans l'aide humanitaire, ce qui représente une coupure de 300 000 \$ pour le Fonds humanitaire des Métallos. Cette coupure honteuse du gouvernement conservateur, qui préfère financer des œuvres religieuses, met en péril des projets de partenariats avec des syndicats et des communautés dans des zones

minières, notamment au Chili, au Mozambique, au Pérou ou encore du Mexique. À l'assemblée annuelle, les délégués ont convenu à l'unanimité d'inviter les sections locales du Québec à contribuer de 1000 \$ à 5000 \$ par année en 2012 et 2013 afin de renflouer le Programme mondial d'aide au secteur minier du Fonds humanitaire. ■

Les syndicats peuvent-ils tirer des enseignements de la vaste mobilisation étudiante qui a débordé jusqu'à une mobilisation populaire au printemps ? Voilà une des questions posées lors d'un Forum *Avenir syndical : innovations, transformations, stratégies* qui se tenait le 26 octobre à Montréal, organisé par le Centre de recherche interuniversitaire sur la mondialisation et le travail.

Une table ronde réunissait l'ancien porte-parole de la CLASSE Gabriel Nadeau Dubois, le vice-président de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) Yannick Grégoire, le professeur universitaire Christian Nadeau, l'organisateur syndical à l'Union internationale des employés de service Farouk Karim et la responsable des communications des Métallos au Québec Clairdrée Cauchy.

Tous ont convenu que la grande variété des moyens de mobilisation a contribué à ce que la bataille contre la hausse des droits de scolarité prenne une telle ampleur. Il y a eu des marches de plus de 100 000 personnes chaque 22 du mois, des manifestations de personnes nues, de fausses manifestations d'hommes d'affaires pour la hausse, des manifestations artistiques, des manifestations de soir contre la loi spéciale, les veillées de casseroles au coin des rues réunissant des voisins de tous les âges, etc.

Les médias sociaux ont aussi joué un rôle important dans la sensibilisation et surtout dans la mobilisation, permettant aux gens de se regrouper rapidement. Les leaders étudiants ont cependant précisé que si les médias sociaux ont été efficaces, c'est parce qu'il y avait eu au préalable un travail de terrain sur les campus collégiaux et universitaires pour expliquer les enjeux de la hausse.

L'ampleur de la répression du gouvernement, avec l'adoption d'une loi spéciale portant atteinte à la liberté d'expression a contribué à rallier l'ensemble de la population au mouvement. Mais en bout de ligne, c'est lorsque la bataille des étudiants est devenue celle d'une large portion de la société qu'elle a été gagnée, menant à la défaite électorale du Parti libéral et de Jean Charest. Les syndicats connaissent bien cette mécanique, qui a permis d'importantes avancées sociales.

► **Lainage Victor – Saint-Victor (Beauce)**

Les 60 travailleuses et travailleurs de Lainage Victor ont récemment accepté une convention collective de 5 ans, avec des hausses salariales de 0,35 \$ par année avec rétroactivité. Le régime d'assurance collective est amélioré : l'employeur continuera de cotiser pendant une période de six mois en cas d'invalidité. De plus, aucun changement au régime ne pourra être fait sans l'autorisation du syndicat. Ces métallos fabriquent du tissu vestimentaire et spécialisé.

► **Mine Projet Westwood – Preissac (Abitibi)**

Entrée en vigueur d'un contrat de 6 ans pour les 306 travailleurs de la mine projet Westwood (Iamgold) (SL 9291). La nouvelle convention comprend des augmentations de 26 % et 34 % de décembre 2011 à novembre 2017. L'indexation du régime de retraite est maintenue, ce qui était un important enjeu de négociation. La prime de séparation passe de 1000 \$ à 1500 \$ par année de service jusqu'à concurrence de 30 ans, cette clause pourra aussi s'appliquer à la pré-retraite. Le pourcentage de

vacances a été bonifié et les nouveaux travailleurs auront droit à trois semaines de vacances dès la première année de service. Les assurances à court et long terme ont aussi été revues à la hausse, ainsi que l'assurance vie.

► **Route SDBJ – Baie-James**

C'est à l'unanimité que les travailleurs de la Société de développement de la Baie-James (SDBJ) affectés à la route (SL 6131) ont accepté un contrat de 3 ans, avec des augmentations salariales de 4,75 % et une cotisation de l'employeur au Fonds de solidarité FTQ pouvant aller jusqu'à 5 % du salaire.

► **Brigadiers – Val-d'Or**

La douzaine de brigadiers de la ville de Val-d'Or (SL 4796) ont signé une convention collective de 3 ans, qui comprend des hausses annuelles de 1,5 % et la modification de la tenue de travail, qui était trop encombrante et lourde, l'employeur fournira la tenue adéquate à tous ses brigadiers.

► **Holcim – Laval**

Les travailleurs de la carrière d'agrégat de Holcim Canada à Laval (SL 1976) ont conclu une convention collective de 5

ans, avec des augmentations de salaire de l'ordre de 3,00\$. Les cotisations de l'employeur au Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) sont augmentées de 3 % à 3,75 % avec une rétroactivité jusqu'à janvier 2012. Les cotisations sont ensuite passées à 4 % en janvier 2013 et à 4,25 % en janvier 2015. L'assurance en cas d'accident sera désormais de 36 mois. Il y a aussi bonification de la prime d'équipe et des vacances.

► **Intermat – Terrebonne**

Une première convention collective a été acceptée à l'unanimité par la quarantaine de travailleurs de Intermat à Terrebonne, dont l'accréditation a été accordée en février 2012 (SL 2008). Des règles ont été instaurées quant au respect de l'ancienneté, à l'affichage des postes et au choix des vacances. Le contrat prévoit également des hausses salariales de l'ordre de 27 % sur cinq ans, sur un salaire moyen de 15,57 \$ l'heure. Les travailleurs obtiennent trois fériés supplémentaires ainsi qu'une quatrième et une cinquième semaine de vacances selon les années de service. Le surtemps sera comptabilisé après une journée de huit heures plutôt qu'après 40 heures.

50 chandelles pour la SL 6136

La section locale 6136 des Industries Cresswell à Granby a célébré son 50^e anniversaire en 2012. On voit ici tous les anciens présidents, y compris au centre le premier qui a présidé la SL de 1962 à 1982, Gérard Hardy. Celui-ci a même travaillé au recrutement, participant notamment à la syndicalisation des usines de Sivaco et Infasco à Marieville et Armstrong Hunt à Granby. De gauche à droite (rangée arrière) Rock Beaudin (depuis 2010), le représentant syndical Martin Courville, Yvan Bergeron (2007-2009), Ghislain Lavoie (2005-2007), André Beaudry (2000-2003), et sur la rangée avant : Gilles Ménard (1982-1993) et Gérard Hardy président fondateur.



Souignons l'excellent travail du comité de négociation formé du président de l'unité, Jonathan Léonard et du vice-président, Raphaël Trudeau.

► **Hanson Conduite sous pression – Saint-Eustache**

Une convention collective de 3 ans a été ratifiée par les 90 travailleurs de Hanson Conduite sous pression (SL 6425). L'entente est survenue après une négociation longue et ardue de 10 mois et l'obtention d'un mandat de grève dans une proportion de 95,4 %. Les principaux gains de cette convention sont une augmentation salariale de 0,40 \$ l'heure par année, une augmentation de la participation de l'employeur aux assurances collectives, un don de 500 \$ au Fonds humanitaire des Métallos. Une clause de pré-retraite a été ajoutée et les horaires de travail du soir ont été améliorés.

► **Génie Maritime Weir – Lasalle**

Les quelque vingt travailleurs de la compagnie Génie maritime Weir (SL 7545) ont entériné une convention collective de quatre ans, leur accordant des augmentations salariales de 2,25 % annuellement. La prime de séparation est bonifiée et une clause d'amnistie au chapitre des mesures disciplinaires est ajoutée. De plus, le programme de formation sera bonifié par l'employeur et intégré à la convention collective. Les travailleurs obtiennent aussi un boni de signature de 2000 \$.

► **Graymont – Marbleton (Estrie)**

C'est dans une proportion de 98 % que les 90 travailleurs de la carrière de pierres Graymont (SL 9539) ont entériné un nouveau contrat de trois ans. Celui-ci prévoit une hausse de 3 % dès l'entrée en vigueur de la convention suivie de 3,25 % la première année et de 3,5 % la deuxième année. À la



Les membres du comité de négociation de la SL 4466, chez Rio Tinto Fer et Titane. Au centre, on retrouve le président de la section locale, Steeve Arsenault et le coordonnateur régional des Métallos pour la Côte-Nord, Alain Croteau.

Hausse de 50 % de la masse salariale chez Rio Tinto Fer et Titane

Les quelque 300 travailleurs de la mine d'ilménite Rio Tinto Fer et Titane ont entériné un contrat de travail de six ans qui se traduit par une augmentation de plus de 50 % de l'ensemble de la masse salariale ainsi que le maintien et la bonification du régime de retraite à prestations déterminées.

«On a fait la grève en 2007 pour garder le régime de retraite et on a encore une fois réussi à le maintenir cette année. C'était une grosse bataille, quand on sait que les régimes à prestations déterminées sont de plus en plus rares», souligne le président de la section locale 4466, Steeve Arsenault.

Une nouvelle carte de paiement des médicaments sera par ailleurs introduite, autant pour les travailleurs actifs que les retraités. L'assurance vie est aussi haussée, pour les actifs ainsi que pour les retraités. Les travailleurs auront par ailleurs droit à un boni de 6000 \$ à la signature de la convention.

troisième année, une hausse de 3 % est aussi allouée, mais elle servira plutôt à abaisser la cotisation des travailleurs au régime de retraite. L'employeur devra par ailleurs rembourser un trop-perçu de 521 000 \$ à ses employés en lien avec le régime de retraite, qu'il compensera sous forme de congé de cotisation pour les travailleurs. Souignons à ce chapitre le travail exceptionnel du président de l'unité, Simon Delisle. Notons aussi une amélioration des primes de quart et un meilleur encadrement de la sous-traitance.

► **Ville de Fermont**

En 2012, les quelque 40 cols blancs et cols bleus de la Ville de Fermont

(SL 5778) ont accepté un nouveau contrat de travail d'une durée de 6 ans. En plus d'obtenir une bonification de leur régime de retraite et de leurs avantages sociaux, une augmentation de salaire annuelle de 4 % en moyenne est aussi prévue dans cette convention collective. Le salaire moyen se situe à 32 \$ l'heure.

► **Mercier Automobiles et Béton des Îles – Îles-de-la-Madeleine**

Les 4 travailleurs de Mercier Automobiles, concessionnaire General Motors aux Îles-de-la-Madeleine, ont accepté le renouvellement de leur contrat de travail pour un an, avec une hausse de 2 %. L'employeur s'est aussi

engagé à payer les bottes de sécurité à ses travailleurs. Les 5 travailleurs de Béton des Îles ont fait de même, avec des hausses de 2 % pour un an. Les deux groupes sont membres de la section locale 7065.

► **Fermeture du Zellers de Val-d'Or**

Avec l'arrivée du géant de la grande surface Target, le magasin Zellers de Val-d'Or (SL 4796) fermera ses portes en mars, malgré les nombreuses tentatives pour sauver les 85 emplois majoritairement détenus par des femmes. Un comité de reclassement est déjà mis en branle pour aider les travailleurs.



Manifestation à Fermont

► Manifestation à Fermont

Environ 200 travailleurs du complexe minier d'ArcelorMittal Mines Canada à Mont-Wright (SL 5778) ont participé en octobre à un rassemblement dans les rues de Fermont afin de dénoncer la détérioration du climat de travail.

Accompagnés de leurs familles, ils tenaient à envoyer un message clair à l'employeur : «Des gens heureux, ça travaille mieux!» Depuis plusieurs mois, les travailleurs ont constaté un changement de philosophie dans la direction de l'entreprise. L'esprit de la convention collective, d'une durée de 6 ans et signée en avril 2012, n'est pas respecté. L'attitude de l'employeur envers les dirigeants syndicaux est caractérisée par un manque d'écoute et de collaboration. Les manifestants ont tenu à rappeler à leur employeur que la hausse de la production à 24 millions de tonnes nécessite une bonne entente avec les travailleurs.

► Avancée majeure pour la santé et la sécurité dans les mines

La Cour supérieure a reconnu en décembre que le cancer du poumon dont a souffert un travailleur minier était bel et bien une maladie professionnelle causée par l'exposition à la fumée de diesel sous terre. Il s'agit du premier cas reconnu, qui devrait faire jurisprudence.

«Cela devrait avoir un effet important sur les conditions de ventilation dans les mines souterraines, maintenant que les employeurs savent qu'ils seront tenus responsables en cas de cancer, ils vont faire plus attention», estime le représentant syndical Marc Thibodeau.

La Cour supérieure confirme ainsi les décisions des instances inférieures, soit la Commission de la santé et de la sécurité du travail, la Commission des lésions professionnelles. Le travailleur, Claude Fortin, qui était à l'emploi de la minière lamgold est malheureusement décédé au cours de l'année dernière. Mais cette décision permettra à sa famille de recevoir des indemnités de la part de la CSST.

«J'aimerais souligner le courage dont a fait preuve le travailleur aujourd'hui décédé dans la défense de son dossier. Les mineurs sous terre lui doivent beaucoup. Les employeurs ne pourront plus toujours s'en tirer en plaquant que les cancers sont dus à des conditions préexistantes», poursuit M. Thibodeau.

► Collaboration à une enquête sur la santé des hommes

Le Syndicat des Métallos collabore à une recherche sur la santé des hommes, menée par une équipe réunissant des chercheurs de cinq universités. L'étude vise à mieux comprendre les facteurs associés à l'adoption de comportements promoteurs de santé (comme faire de l'exercice physique, bien gérer son stress ou manger sainement). Au total, 5520 hommes, choisis au hasard parmi les membres de quatre syndicats partenaires, dont les Métallos, recevront un questionnaire portant sur leurs comportements de santé, leurs croyances en lien avec la santé et sur leur situation sociale et professionnelle. Les réponses individuelles sont confidentielles. Les données seront utilisées pour développer des programmes de promotion de la santé efficaces auprès des hommes. Nous vous encourageons fortement à participer

si vous recevez le questionnaire. Pour plus d'information, contacter la chercheuse principale, Professeure Janie Houle à houle.janie@uqam.ca ou en composant le 514 987-3000 #4751.



À YUL, on se fait respecter!



Les quelque 600 agents de contrôle de l'aéroport de Dorval n'acceptent pas d'être traités comme des travailleurs de seconde zone et exigent la parité avec leurs collègues de Toronto. Ils ont voté en janvier à l'unanimité un mandat de grève à exercer au moment jugé opportun. Le Conseil canadien des relations industrielles doit déterminer dans les prochaines semaines le niveau de service devant être maintenu.

C'est aussi l'impasse en ce qui concerne des demandes évidentes des travailleurs: «On n'arrive pas à avoir des espaces décents pour manger. Des agents déballent leurs lunchs accotés sur les équipements de travail faute de place dans la cafétéria. L'employeur refuse en plus de nous indemniser lorsque nous ne pouvons pas prendre nos pauses en raison du surplus de travail», déplore le président du comité des griefs, Marc Hennessey.



Une vidéo sur les valeurs syndicales pour Haïti

Des routes, des hôpitaux, des écoles, des emplois décents... Voilà où nous mène l'action collective, ce qui est vrai ici comme en Haïti. Tel est le propos du film «*L'action collective, une force pour le développement*» / Ann Kore Moun, réalisé par André Vanasse avec l'appui du Fonds humanitaire des Métallos et d'autres organisations. Outil de sensibilisation fort intéressant quant aux valeurs syndicales porteuses de justice sociale, la vidéo montre bien l'importance de l'action collective et du développement des services publics dans la reconstruction d'Haïti. La vidéo de 35 minutes nous en apprend beaucoup sur le marché du travail haïtien ainsi que les efforts des travailleurs pour se regrouper et améliorer leur sort. Un court métrage inspirant qui nous envoie aux sources de la solidarité. On peut le visionner sur Youtube :

www.youtube.com/watch?v=nBx17xFRvm4

convention du service poste-publication no. 40063037

Service du recrutement

**Vous voulez vous syndiquer, mieux vous faire respecter au travail?
N'hésitez pas à nous contacter.
Les appels sont confidentiels.
1-866-382-5567**

Convention du service poste-publication no.40063037
Retourner les articles non-distribuables au:
Syndicat des Métalllos (FTQ)
565, boul. Crémazie Est, Bureau 5100
Montréal, Québec, H2M 2V8

Changement d'adresse :

SVP contacter Éliane Leboeuf au numéro sans frais
1-800-361-5756 ou par courriel eleboeuf@metallos.ca



Suivez-nous et partagez les actualités



@MetallosQc



Saviez-vous que votre enfant pourrait gagner une bourse d'étude de 1000\$ du Syndicat des Métalllos?



Le Fonds d'éducation du Syndicat des Métalllos décerne des bourses à travers le Canada, dont jusqu'à six au Québec à des élèves qui ont terminé leur secondaire et poursuivent des études au collégial ou dans une école professionnelle (DEP).

On peut télécharger le formulaire d'inscription sur le site Internet www.metallos.org dans l'onglet à droite.

Les participants ont jusqu'au 28 juin pour soumettre leur formulaire et une composition de 1000 mots sur un des sujets proposés (plus d'information sur le site Internet).

Ça vaut le coup de participer!